



FFvolley

BUREAU EXECUTIF N°6

PROCES-VERBAL DU 15 FEVRIER 2019

SAISON 2018/2019

Présents physiquement :

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Florence AVABY, Alain de FABRY, Alain GRIGUER, Yves LABROUSSE

Présents en visioconférence :

Pierre MERCIER

Excusée :

Christine MOURADIAN

Assistent :

Michelle AKILIAN, Aline GEMISE-FAREAU, Axelle GUIGUET, Arnaud DAGORNE, Jean-Paul ALORO

1. INFORMATION DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY

Le Président félicite Madame Anne-Marie PICARD, Présidente du Comité Départemental du Nord pour sa remise de l'ordre National du Mérite.

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT DE LA LNV

Alain GRIGUER informe que la LNV TV fonctionne bien, malgré les déboires de début de saison, c'est un produit innovant. Il demeure quelques problèmes dans quelques salles provenant principalement du débit internet des clubs. La partie gratuite de LNV TV permet de suivre le live score.

La Ligue a recruté un nouveau Directeur Commercial et Marketing dont une des missions principales est de rechercher un diffuseur TV pour les finales du Championnat de France.

3. SECTEUR SECRETARIAT GENERAL

- ***Lecture des procès-verbaux***

CC BEACH du 26 janvier 2019
CCSR du 15 janvier 2019
CCSR du 17 janvier 2019
CCS du 19 décembre 2018
CCSR du 21 janvier 2019
CCSR du 28 janvier 2019
CCEE du 29 janvier 2019
CCF du 19 janvier 2019
CCS du 28 janvier 2019
CCA du 5 février 2019
CCSR du 7 février 2019
CS DNACG du 22 janvier 2019

→ **Pas de remarques sur les PV à présenter au prochain Conseil d'Administration**

- ***Nouvelle Gouvernance du Sport***

Le projet de Statuts de la nouvelle Agence Nationale du Sport a été communiqué. Le Président trouve ces statuts complexes, la gouvernance de cette agence sera 1/3 l'Etat, 1/3 le mouvement sportif, 1/3 les collectivités et 10 % les partenaires privés.

L'agence aura pour mission le Haut-Niveau et le développement.

Claude ONESTA va être nommé Directeur de performance 2024 et cette cellule va gérer les crédits du Haut-Niveau et suivre les projets.

Le développement sera géré par les fédérations (ex part territoriale du CNDS) qui devront se charger de la répartition des crédits pour les Ligues, Comités Départementaux et clubs avec comme fil conducteur des actions du Projet Fédéral.

L'emploi sera toujours géré par le Ministère des Sports, ainsi que l'équipement.

Le Conseil d'Administration devra se positionner si la FFvolley candidate pour gérer la part développement de l'agence dès cette année 2019 ou seulement en 2020. Le Président proposera que la FFvolley se positionne pour 2019, puisque notre projet Fédéral est opérationnel et correspond aux critères exigés.

- ***Commission Volley Assis***

Deux nouveaux membres pour cette commission Mme Flore PERARD et M. Olivier LEGRAND.

→ **Le Bureau Exécutif approuve ces nominations à l'unanimité**

- **Vœux des Adhérents**

Les vœux doivent être répartis dans les différentes commissions qui ont jusqu'au 15 mars pour donner leur avis.

- **Assemblée Générale 2019 à Belfort**

L'Assemblée Générale comportera en amont 3 réunions de dialogue sur les sujets suivants :

- Échange et communication sur le secteur sportif,
- Concertation sur les vœux et proposition de la Fédération,
- Échange sur le thème des assurances animé par la MAIF.

- **Projet Tarif Unique de la Licence Fédérale**

Il y a quelques années un rapport de l'Inspection Générale du Ministère des Sports a préconisé que la licence soit à un même tarif sur tout le territoire français, ce qui n'est pas le cas à cause notamment des différentes cotisations régionales et départementales.

Actuellement, les tarifs sont trop différents d'une région à l'autre et l'harmonisation serait impossible comme démontrée dans l'étude faite.

Le Bureau Exécutif propose donc de ne pas changer le fonctionnement, mais de bien identifier dans la facturation :

- Le prix de la licence,
- La cotisation régionale,
- La cotisation départementale.

Ainsi, cela permettra de répondre à la demande de l'Inspection Générale et d'avoir un prix de licence identique sur tout le territoire métropolitain.

→ **Approuvé à l'unanimité**

4. SECTEUR FINANCES

Le club de Mérignac a été victime d'un incendie criminel qui a complètement détruit son gymnase, ainsi que tout le matériel du club contenu dedans.

Un élan de solidarité s'est organisé pour aider ce club et la FFvolley participera à hauteur de 800 € en offrant des jeux de maillots pour les équipes de jeunes, ainsi que des kits de Beach pour que le club puisse poursuivre ses activités.

- **Péréquation sur les divisions**

La proposition serait d'appliquer la péréquation sur les divisions ou par poule. Le Bureau Exécutif étudie la proposition afin de la présenter au Conseil d'Administration.

- **Comité d'Organisation de l'Euro**

Une facturation sur la mise à disposition des salariés de la Fédération sera établie à l'attention du Comité d'Organisation « France Volley ».

- **Comptabilité**

La tendance serait vers un déficit important, même si, à ce jour, nous n'avons pas connaissance de tous les éléments dont surtout la réversion de la FIVB vers les fédérations ayant participé à la VNL 2018, pour cela la FFvolley a versé et comptabilisé sa redevance de 200 K\$ soit 170 K€ pour la VNL. Les accords entre la FIVB et les fédérations : 50 % des bénéfices doivent être reversés aux fédérations participantes.

Les organisations 2018 se sont soldées par environ 600 K€ de pertes (Coupe de France, VNL Aix en Provence, VNL Rouen, Golden European Ligue Féminine Nancy, TQCE Féminin Belfort).

- **Partenariat**

Le partenariat est en baisse cette année d'environ 130 K€ dû essentiellement aux remplacements de certains partenaires.

Devant ces éléments, il est évident que le résultat 2018 ne peut être que lourdement déficitaire. Pour l'instant, la trésorerie n'est pas affectée, mais il va falloir être très vigilant et surveiller de près nos flux de trésorerie.

- **Proposition de la Tarification présentée à l'Assemblée Générale de Belfort**

→ **Le Bureau Exécutif approuve la tarification proposée**

5. SECTEUR SPORTIF

Courrier du Club de Sens

Le club de Sens a saisi la FFvolley par rapport à son calendrier des Plays Off qui lui contraint de jouer un nombre important de matchs consécutifs à domicile.

L'aménagement du calendrier de Sens pourrait être envisagé, malheureusement les clubs ont refusé de modifier ce calendrier.

La Commission Centrale Sportive a selon nos règlements la possibilité de modifier le calendrier lorsque le manque d'équité est constaté.

La CCS propose donc d'inverser un match entre Sens et Terville pour rétablir cette équité.

→ **Le Bureau Exécutif approuve cette proposition**

BEACH VOLLEY

REGLEMENT PARTICULIER DE LA COUPE DE France M17

→ **Le Bureau Exécutif approuve ce Règlement**

LES ORGANISATIONS FEDERALES

M20 féminin	US ISSOIRIENNE
M17 féminin	SCO ANGERS
M15 féminin	AS ENTREMEONT RIXHEIM
M 13 féminin	AS SP DE SARTROUVILLE
M20 masculin	US CONFLANS
M17 masculin	OGERBLON VB
M15 masculin	NARBONNE VB
M 13 masculin	VBC FRANCHEVILLE OUEST LOYNNNAIS

M17 Volleyades Féminin et masculin CREPS CHATENAY MALABRY

→ **Le Bureau Exécutif approuve ces désignations**

VOLLEYADES

A ce jour, il n'y a pas de candidats pour l'Édition 2019, mais la période de candidature n'est pas encore clôturée.

6. SECTEUR ULTRA MARIN

A ce jour, presque toutes les Ligues Ultramarines sont en augmentation de licenciés et même parfois de clubs.

OCEANIE

Le Président de la FFvolley a rencontré celui de l'OZVA et aujourd'hui la situation compliquée qui datait de 2011 empêchant la Nouvelle-Calédonie de participer aux compétitions de la Zone en tant que Membre Régional de la FIVB est réglée.

La Nouvelle-Calédonie retrouve son statut de Membre Régional de la FIVB, sans droit de vote ; car seule la France est habilitée à voter.

OCEAN INDIEN

Suite à la rencontre entre le Président de la FFvolley et le Président de la Confédération Africaine, la situation se débloque aussi pour la Réunion avec une invitation pour le club champion de la Réunion pour participer à la Coupe d'Afrique.

Malheureusement, les équipes de La Réunion n'ont pu s'y rendre, l'invitation étant arrivée trop tardivement pour trouver les financements pour participer à cette compétition.

Le Président de la FFvolley apprécie tout particulièrement que le Président de la Confédération Africaine Amir ELWANI ait respecté sa parole donnée au Mexique et que nos équipes de l'océan indien soient invités à participer.

LIGUE DE MAYOTTE

La Ligue de Mayotte rencontre des grosses difficultés financières qui font que la Ligue aurait un passif de plus de 100 000 € (dettes FFvolley, URSSAF, salaires à verser, subventions à rembourser etc ...), une situation conflictuelle semble s'être instaurée entre la Ligue et le Conseil Départemental de Mayotte qui ne verse plus les subventions et demande le remboursement de subventions reçues.

Le Bureau Exécutif décide d'étudier la situation pour proposer au Conseil d'Administration des solutions. Le Président va prendre contact avec le Directeur de la DRJSCS de Mayotte pour évoquer cette situation.

FINALES N2 ULTRAMARINS

Une proposition de nouvelle formule est proposée et va être étudiée.

Championnats de France Universitaires de Beach Volley

La Réunion va accueillir l'organisation des Championnats de France universitaires de Beach volley.

Jeux des Iles de l'Océan Indien

La Réunion et Mayotte participeront aux 10^{èmes} jeux des Iles de l'Océan Indien à l'Ile Maurice du 19 au 27 juillet 2019.

Jeux des Iles du Pacifique

La Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Tahiti participeront aux jeux du Pacifique organisés par les Iles Samoa en Juillet prochain.

7. SECTEUR DEVELOPPEMENT

Point sur L'Année du Volley

Le projet année du Volley compte à ce jour 55 projets labellisés comportant 22 000 participants, ce succès est conforme à ce que le Bureau Exécutif et le Secteur Développement espérait.

AIDES AUX LIGUES

Les dossiers ont été examinés par la Commission Centrale de développement et ses formations, la somme allouée aides aux Ligues est à discuter. Une présentation sera faite au Conseil d'Administration.

LABELS DES CLUBS 2017/2018

La commission est à jour, le solde des ballons va être envoyé rapidement.

COUPE DE FRANCE COMPET'LIB

Le Chargé de Mission pour la Coupe de France Compet'lib, Pierre VOUILLLOT, est en train de faire le tour de France pour promouvoir cette compétition afin qu'elle soit un vrai outil de développement.

PROJET ZENITH « Bassin de PRATIQUE »

La commission travaille sur une évolution de ce projet et une adaptation aux contraintes actuelles des clubs, la volonté est que cet outil soit un « OUTILS DE DEVELOPPEMENT » et pas un « OUTIL DE PERFORMANCE ».

SERVICE CIVIQUE

L'agence nationale du service civique nous a confirmé la possibilité de disposer de 80 volontaires services civiques supplémentaires, une nouvelle demande va être transmise aux Ligues sur leurs besoins et sera traité par la commission.

La Ligue d'Ile de France doit désigner un nouveau référent service civique.

COMMISSION SCOLAIRE

Une réunion a eu lieu avec les professeurs de STAPS pour travailler sur les équivalences.

8. SECTEUR FORMATION

Le Président rappelle qu'aujourd'hui la FFvolley vend ses formations à perte et que seule la subvention du Ministère permet d'équilibrer les comptes.

Pierre SARRAMAIGNA a fait une proposition sur les missions à lui confier pour avancer sur la création et l'opérationnalisation de l'Institut de Formation.

Le Bureau Exécutif réfléchit sur l'orientation que doit prendre l'Institut suite au retour des différents secteurs.

9. SECTEUR EVENEMENTIEL

VOLLEYBALL NATIONS LEAGUE

Le Council de la VNL aura lieu à Lausanne le 03/04/2019, lors de cette réunion sera abordé le bilan financier de la manifestation et la réversion financière des droits TV et autres produits vers les fédérations.

11. RESSOURCES HUMAINES

La Fédération a dénoncé le 17 décembre 2018 l'accord d'entreprise en date 19 Octobre 2007 ainsi dénonce l'usage entrée en vigueur le 13 mars 2019.

Tous les salariés ont reçu le courrier d'information après une réunion au préalable avec les délégués (accord écrit des délégués du personnel) et du courrier adressé au Ministère du Travail.

L'élection du Comité Social et Economique aura lieu en avril 2019, les discussions sur le nouvel accord d'entreprise auront lieu après l'élection des nouveaux délégués.

Laurence PLASSE a repris son poste avec la validation de la médecine du travail.

Sylvie BERNIER est prolongée en arrêt de travail. Le travail de l'analyse comptable, de l'établissement du bilan et la mission de la chef comptable incombe désormais provisoirement à Christian ALBE.

La personne recruté en CDD pour compenser le surcroit de travail occasionné en début de saison par la gestion des paniers des clubs, puis prolongé pour renforcer le service comptable fini son contrat le 28 février 2019, il n'est pas prévu de remplacement pour le moment.

12. COMMUNICATION

La chaine L'Equipe diffusera l'EURO VOLLEY 2019 Masculin et Féminin. C'est la première fois que notre Equipe de France féminine va être diffusée sur une chaine gratuite en clair.

13. PARTENARIAT

La MAIF va signer un nouveau contrat pour l'EURO 2019 pour un montant de 80 000 €.

La Société d'habillement SHILTON va être l'Equipementier d'Elégance de L'Equipe de France Masculine et Féminine, le montant est de 180 000 € de dotation sur 3 ans.

Une ligne de vêtement siglée FFvolley va être proposée en merchandising sur son site WEB, avec une RFA pour la FFvolley.

Une offre de la MAIF pour les clubs est proposée ainsi qu'une offre DECAPRO.

La prochaine réunion de Bureau Exécutif aura lieu le 15/03/2019.

Le prochain Conseil d'administration aura lieu le 23/02/2019.

Le Président,
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,
Yves LABROUSSE